



FÉDÉRATION
HISTOIRE
QUÉBEC



APMAQ
Amis et propriétaires
de maisons anciennes du Québec

Le 22 février 2023

Ville de Rimouski
Bureau du Greffe
205, avenue de la Cathédrale
Case postale 710
Rimouski (Québec)
G5L 7C7

Objet : Autorisation de démolition de l'édifice sis au 304, avenue de la Cathédrale,
dite la Maison brune

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers,

L'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) et la Fédération Histoire Québec (FHQ) s'opposent fermement à l'accord de permis de démolition pour la maison brune. Nous désirons apporter de nouveau notre appui à la Société rimouskoise du patrimoine et aux nombreux citoyens qui s'opposent à cette décision aberrante.

Nous avons démontré dans notre lettre du 2 février dernier, ci-jointe, les raisons pour lesquelles cette solide maison reconnue de valeur patrimoniale supérieure devait être sauvegardée et restaurée dans un objectif de conservation de la qualité du paysage architectural et de développement durable, au bénéfice des citoyens et des générations futures.

Il est utile de réfléchir à qui appartient le développement urbain : au seul conseil municipal, aux promoteurs ou aux citoyens ? Les décisions d'aujourd'hui auront des conséquences à long terme sur la qualité du milieu pour les résidents actuels et futurs; il importe que ces décisions soient appuyées sur une étude sérieuse et longuement réfléchies et partagées. **Le patrimoine bâti est une ressource non renouvelable.** Il s'agirait d'un précédent dangereux pour la sauvegarde du patrimoine rimouskois que de permettre la démolition de cette maison d'à peine cent ans qui a de plus conservé une grande intégrité architecturale.

Il est donc de première importance, avant toute décision irréversible de réaliser un bilan de santé indépendant par une firme d'architectes spécialisée en bâti ancien, qui pourra donner une juste évaluation du bâtiment. L'évaluation faite par des urbanistes et des ingénieurs de la ville ne rassure personne, le domaine du bâti étant la spécialité des architectes.

.../2

Fédération Histoire Québec : 7665, boulevard Lacordaire, Montréal (QC) H1S 2A7
514 252-3031 / 1 866 691-7202

fsfq@histoirequebec.qc.ca / www.histoirequebec.qc.ca

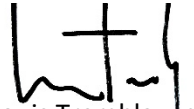
Autorisation de démolition de l'édifice sis au 304, avenue de la Cathédrale,
dite la Maison brune (page 2)

Pour toutes ces raisons, nous en appelons de la décision prise par la ville d'autoriser la démolition de cette maison remarquable, qui rappelle, a été reconnue de valeur patrimoniale supérieure par une firme spécialisée.

Recevez nos salutations et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations,



Clément Locat, président
Comité du patrimoine
Fédération Histoire Québec



Louis Tremblay, président
Association des Amis et propriétaires
de maisons anciennes du Québec

p.j. : Lettre du 2 février dernier

c.c. : M. Jean-Jacques Adjizian, directeur général, direction générale du patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
M^{me} Gabrielle Paquette, directrice, bureau régional de la division du patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications du Bas-Saint-Laurent
Société rimouskoise du patrimoine
MRC Rimouski-Neigette
Action Patrimoine
M. Louis Tremblay, président – Association des Amis et propriétaires de maisons
anciennes du Québec (APMAQ)